

# Fabriquer son aliment volailles

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard

## Objectifs

■ Connaître les avantages et inconvénients à produire son aliment, les éléments de faisabilité technico-économique en volailles de chair et poules pondeuses. ■ Connaître quels équipements et compétences sont nécessaires pour fabriquer son aliment

## Enjeux

De nombreux petits élevages de volailles de chair et/ou poules pondeuses contraints d'acheter des aliments du commerce onéreux font face à des coûts de production élevés (en particulier en Bio) qui mettent parfois en péril leur équilibre économique

## Contenu

Journée 1 : • Les paramètres techniques et économiques à prendre en compte avant de prendre la décision de fabriquer son aliment. • Composer des rations adaptées aux besoins physiologiques • Les équipements et investissements (stockage, broyage...), l'organisation et le temps de travail nécessaires • Coûts de revient comparés à 100 % d'achat d'aliments dans le cas ou non d'une production des céréales sur sa ferme. Visite de terrain : retours d'expérience auprès d'éleveurs produisant leur aliment à la ferme : mise en place, résultats obtenus, atouts et contraintes. Journée 2 : Visite de l'atelier collectif de fabrication d'aliment du GIE «Epi de Blé» au lycée agricole de St Maximin (Var). Le GIE regroupe 5 éleveurs Bios, un céréalier Bio et le lycée.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

### Tarifs

Non agricole 336€  
Autres fonds de formation, nous contacter.

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès** :

## Dates, lieux et intervenants

**18 nov 2019** 30250 Sommières  
09:00 - 17:00 (7hrs)

**22 nov 2019** 83000 VAR  
09:00 - 17:00 (7hrs)

Max Haefliger, expert en grandes cultures et volailles Bio et directeur du BioCIVAM Aud

Sophie Dragon, animatrice du GIE Epi de Blé et directrice d'AgriBio Var

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
\_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))